

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	722
 Artikel:	Liberté et démocratie
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266087

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur la liberté

A la soirée d'Escalade de l'Union des Femmes de Genève, la présidente, Mme H. Chenevard-de Morsier, a prononcé l'allocution suivante :

La fête de l'Escalade est, non seulement une fête de la joie, mais aussi une fête de la liberté.

La notion de liberté est très difficile à définir. Montesquieu disait : « Il n'y a point de mot qui ait reçu plus de différentes significations et qui ait frappé les esprits de tant de manières ». De tout temps les philosophes se sont penchés sur ce problème. Dans son ouvrage intitulé : « Le Libre Arbitre », Ernest Naville a dit : « La Liberté ne pourra pas exister dans le monde, si elle n'existe pas dans le principe du monde », et Charles Sécrétan dressait dans l'infini métaphysique un Dieu libre se limitant lui-même pour créer la créature libre. Bien avant ces philosophes de la liberté, Dante avait écrit dans son « Paradis » : « Le plus grand don que Dieu fit à l'homme en le créant ce fut la liberté de la volonté ».

Si nous avons tant de peine à serrer ce concept de liberté, c'est que nous avons l'intuition que la définition suivante de Ch. Sécrétan est juste : « ...la liberté est ce qui n'a pas de pourquoi ». En effet, nous la sentons, nous la vivons, elle est. Alors il nous semble que nous pouvons la définir ainsi : la liberté est à l'âme ce que l'air est aux poumons. Or nous éprouvons toute la réalité et toute la valeur vitale de l'air au moment où celui-ci nous manque, où nous crions : j'étais ! ; de même pour la liberté, lorsqu'elle nous fait défaut, le degré de notre souffrance est la mesure de ce qu'elle est pour nous.

La liberté est le climat nécessaire à l'épanouissement des valeurs morales. Toute activité consciente, toute volonté, toute distinction du bien et du mal, le regret, le repentir, supposent la liberté. Un credo obligatoire, une morale impo- sée, une vertu à laquelle on est contraint n'ont aucune valeur en soi. Faire le bien par crainte d'une punition, ce n'est pas être vertueux. Sans liberté, pas de personnalité, sans liberté, pas de responsabilité. Un être libre et responsable a droit au respect d'autrui. Comme corollaire, il a le devoir de respecter la liberté et la personnalité des autres.

Ainsi la limite de notre liberté n'est pas seulement le tort que nous pouvons faire à notre prochain, selon la définition inscrite dans la « Déclaration des Droits de l'Homme » (1789) : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui », mais la limite de notre liberté est aussi le respect de la personnalité humaine.

De la découle tout un programme de vie individuelle et de réformes morales et sociales. Nos libertés démocratiques ne doivent jamais perdre de vue ce respect de la personne.

Ce respect doit régir les rapports entre l'individu et l'Etat, car, d'une part il faut éviter les excès du libéralisme (la partie d'égoïsme qu'il peut contenir ; les faibles incapables de se protéger et laissés à eux-mêmes) et, d'autre part, les excès plus graves du totalitarisme qui nie et supprime la primauté de la personne et dans lequel l'individu n'est plus qu'un rouage de

cette énumération trop succincte. Il est bien évident que l'application de ces excellents principes pédagogiques est conditionnée par les circonstances. Pour former la jeunesse, il faut la paix, c'est pourquoi ce congrès de 1946, à l'issue de la plus affreuse des guerres, a été placé sous ce signe. Mme Jeannet, dans son magnifique discours d'ouverture sur le montrer avec une belle élégance, appuyée par M. Brinier, conseiller d'Etat, dans son allocution officielle.

Puis, Mme Somazzi, de Berne, devant l'assemblée plénière, adressa un vibrant appel pour que la femme mit à la disposition de la communauté son profond et impérieux désir de paix.

Le sujet spécial « Education pour la Paix » fut traité par Mme Waldvogel, de Neuchâtel. Les pédagogues de tous les temps l'ont réclamée, mettant leur espoir dans la génération montante, mais espoir fallacieux jusqu'ici ; les aînés n'ont su montrer à leurs cadets que guerres et destructions et l'exemple, on l'a vu, est l'éducateur le plus sûr, pour le mal comme pour le bien. « Aime ton prochain comme toi-même », comme ce précepte est simplement exprimé... mais peu pratiqué, et pourtant le salut est dans cette voie. Si nous avions la ferme volonté d'en trouver la technique d'application, ce précepte deviendrait une réalité dans la vie individuelle, sur le terrain économique et la vie internationale. Dirigeons dans cette voie les énergies latentes de la jeunesse. Il est permis de se développer au maximum, de « s'aimer soi-même », mais ensuite il faut se mettre au service des autres.

Pendant la guerre, des difficultés qui paraissaient insurmontables ont été vaincues. Ne saurons-nous mettre la même énergie au service de la paix ? Parfois, des groupements non chrétiens, mais animés d'une fraternité vivante ont mieux su aimer leur prochain, que les chrétiens eux-mêmes.

LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE

l'Etat. Malheureusement notre civilisation actuelle est un terrain propice à l'étalement ; emmaliottés dans un réseau de contraintes, de contrôles, de règlements, de restrictions, d'interdictions et d'impositions, nous prenons, à notre insu, une mentalité de moutons tondus. Notre époque est celle des masses, elle se soucie plus de la quantité que de la qualité. Le slogan remplace la réflexion. Les hommes qui pensent librement deviennent de plus en plus rares. Les pensées conformistes étouffent les pensées originales.

Pour sauvegarder la dignité de l'individu libre et responsable, l'Etat doit encourager l'initiative individuelle. En contre-partie le citoyen limitera volontairement sa liberté, en déléguant certains pouvoirs à l'Etat pour mieux assurer la sécurité sociale de chacun. Bergson a dit : « Le sacrifice de telle ou telle liberté, s'il est librement consenti par l'ensemble des citoyens, est encore de la liberté ».

Pour sauver notre civilisation il faut revenir à plus de liberté de pensée, il ne faut pas, par intérêt ou lâcheté, professer des idées que l'on trouve erronées. De la liberté de pensée découlent la liberté de parole et la liberté de presse. Les inconvénients que peuvent avoir ces libertés ont des conséquences bien moins graves qu'un régime de censure : Mais, là aussi, la limite à ces libertés sera le respect de la personne, c'est-à-dire que le mensonge, la mauvaise foi, l'injure, la diffamation, la calomnie doivent être réprimées. Si la presse se fait l'esclave des intérêts de parti, elle n'est plus au service ni de la vérité ni de la communauté.

Nous voyons aujourd'hui attaquer la liberté de commerce, pourtant garantie par notre Constitution. Or l'économie dirigée aboutirait à une centralisation qui mènerait fatallement à une dictature de l'Etat contraire à la structure démocratique et fédérative de notre Suisse, laquelle est liée au concept de liberté et au maintien d'une économie libre.

Il faut donc, dans tous les domaines, allier la liberté à une discipline volontairement consentie. Cette parole de Vinet résume notre pensée : « Quiconque aime l'ordre sans aimer la liberté n'aime pas l'ordre, et quiconque aime la liberté sans aimer l'ordre n'aime pas la liberté. Chacun de ces deux éléments, quand il est exclusivement cultivé, engendre son contraire ; la liberté sans frein est mère de la tyrannie, l'ordre sans liberté prépare le désordre ».

Il nous reste à dire deux mots de la liberté intérieure, celle qui fait dire à Rousseau : « Je suis esclave par mes vices et libre par mes mœurs » et dont Daniel-Rops parle en ces termes : « La véritable liberté tient à ce qui dans l'homme est le plus spirituel... la liberté est d'abord intérieure, et ce qui la menace le plus ce ne sont ni les puissances politiques, ni les forces économiques, mais la tentation intérieure de l'asservissement ».

L'homme arrive à cette liberté suprême qui rend l'âme invulnérable, lorsqu'il n'appartient qu'à sa conscience, qu'il lui obéit librement.

Ce sera aussi bien le soldat à son poste de combat que le réfractaire de conscience refusant de tuer son ennemi, ce sera l'intellectuel ou l'artiste fidèle à son idéal, solitaire, méconnu mais refusant de vendre son âme, le martyr préférant souffrir plutôt que trahir son prochain ou sa foi, préférant mourir plutôt que se soumettre à l'opresseur.

L'homme le plus fort et le plus libre en apparence, comblé de richesses, disposant d'assez de moyens pour imposer sa volonté au monde, intérieurement n'est souvent qu'un esclave, alors que le pauvre prisonnier, malade, enfermé dans une sombre et étroite cellule, mais ayant retrouvé le sens des valeurs, s'élevant jusqu'à l'infini, peut être intérieurement l'être le plus libre du monde. La terrible guerre, dont nous sortons à peine, a illustré de façon tragique la si belle parole de Vinet :

« Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté ; car la liberté c'est la vie, et la servitude c'est la mort ».

Genève se rendant au duc de Savoie aurait été trahie, protégée, peut-être riche... mais elle aurait été une ville morte. Elle a choisi le risque, la lutte, elle a connu la pauvreté, mais elle a été et est encore une cité vivante parce qu'une cité libre.

V. C.

Lettre de Damas

Quelqu'un qui a connu Damas avant la guerre et y revient aujourd'hui ne peut être que profondément frappé du changement qu'il y rencontre à chaque pas. Bordant des avenues larges, récemment tracées, des immeubles luxueux ont surgi comme des champignons ; d'autres sont partout en construction. Certes, ces appartements à 5 ou 6 pièces aux loyers de 8000 à 10 000 francs suisses ne sont pas à la portée de tout le monde – mais il ne manque pas ici de « nouveaux riches » ! Cependant, le problème du logement existe, quoique moins aigu qu'en Europe, et ce sont surtout les jeunes couples aux bourses modestes qui le ressentent. C'est d'autant plus dur pour ceux d'entre eux, de plus en plus nombreux, qui ont réussi, souvent après maintes difficultés, à vaincre la résistance tenace de leurs familles attachées à l'ancienne coutume exigeant que le fils continuera avec femme et enfants la vie en commun dans la maison paternelle.

Jetons un coup d'œil sur les vitrines. Beaucoup plus de magasins de nouveautés qu'auparavant, et tous pleins de bas Nylon (entre 24 et 30 francs), parfums Chanel ou Guerlain, lingerie d'Amérique, tissus Rodier et jerseys anglais. Les boutiques d'alimentation se sont modernisées également. Là, où avant, dans des étalages ouverts, pain, fromage ou beurre étaient exposés à la poussière et aux mouches, ils sont maintenant protégés dans des comptoirs vitrés. Les rayons regorgent de Quaker Oats et de Corn Flakes, de confitures australiennes, de Corned Beef et de bière américaine en boîtes de conserve.

Si l'enfant, en étudiant l'histoire, voit les guerres se succéder, il ne doit pas ignorer les efforts faits pour les combattre. En 1918, une élite d'éducateurs, cherche à faire inscrire l'étude des questions pédagogiques dans le Pacte, mais en vain. La Charte de San-Francisco, par l'Unesco, donne par contre une place prépondérante à ces questions. Le travail que cette institution va fournir a d'ailleurs été admirablement préparé par le Bureau International d'Education de Genève, fondé en 1925 et par l'Institut international de Coopération intellectuelle à Paris.

Que l'on ait pu, dans les pays totalitaires, former en moins de 20 ans un type humain qui nous fait horreur, prouve la toute puissance de l'éducation. L'Unesco le dit dans une phrase lapidaire de son préambule : « Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenseurs de la paix ».

Une « bonne » éducation sera nécessairement une éducation pour la paix, mais comment se mettre d'accord sur ses exigences ?

La science vient heureusement à notre secours. L'Institut des Sciences de l'Education à Genève accomplit, depuis plus de 20 ans, un travail de premier ordre qu'on ne connaît encore assez chez nous. Nous nos jeunes pédagogues devraient y faire un stage. Tout est basé sur la nature individuelle de l'enfant qu'il faut développer au maximum afin d'arriver à l'harmonie de la personnalité. Seul, un être heureux, équilibré et maître de lui, sera un membre utile à la communauté, créateur de paix ; les mécontents, les révoltés, sont facteurs de guerre.

Avant tout, élevons l'enfant dans la vérité. Dans l'histoire, qu'il voie les ombres aussi, mais seulement les pages flatteuses pour sa patrie. De pareils procédés, employés dans tous les

Les liens qui unissent les femmes suisses malgré les différences de langages, de coutumes, d'éducation, de mentalité, ne sont-ils pas formés essentiellement par notre habitude ancienne, notre besoin instinctif, notre respect; notre amour, je dirai même notre passion de la liberté ?

Qui dit liberté, dit par cela même contrôle personnel et discipline librement acceptée : « je veux l'homme maître de lui pour qu'il soit mieux le serviteur de tous... » s'est écrité Alexandre Vinet. Et qui dit démocratie, dit collaboration consciente, responsabilité partagée, devoirs accomplis par chacun dans l'intérêt général.

La plus noble forme de notre devoir, c'est de veiller de tout notre ferveur sur nos libertés démocratiques, de les pratiquer, de les proclamer, de les défendre et de souffrir pour elles s'il le faut.

Femmes suisses, mes sœurs et mes conciennes, si la flamme claire de ces libertés cessait de brûler, alors notre pays ne serait plus celui dont nous voulons pouvoir être fières.

E. Gd. 12 juillet 1941.

s'serve — choses à peine connues avant la guerre, mais maintenant appréciées par le grand public. Bien entendu, je parle du centre de la ville ; les vieux quartiers ont conservé plus ou moins leur aspect habituel.

Cette transformation, toute restreinte qu'elle soit, est néanmoins significative. Elle est la marque extérieure d'un progrès, qui s'est produit dans la mentalité des gens, et que l'on remarque clairement dans l'attitude de la femme, spécialement de la musulmane. On n'a qu'à voir les jeunes filles sortant de l'école, presque toutes sans voile et portant seulement un foulard à la mode sur la tête — dernière concession à la vieille aversion de montrer sa chevelure. Les plus courageuses ont même renoncé complètement à se couvrir les cheveux. Le nombre de celles qui sont attriées par la profession d'institutrice et d'infirmière augmente chaque année. D'autres moins nombreuses, se tournent de préférence vers le droit et la médecine, seules facultés que, jusqu'à cette année, leur offre l'Université de Damas.

(A suivre)

N. R.



Résolution votée après discussion

Nous formulons le vœu que la jeunesse soit amenée par de nouvelles méthodes éducatives à travailler pour la solidarité internationale et pour un règlement pacifique des conflits.

On développera chez l'enfant les qualités de courage et de justice, de tolérance, de vérité et de solidarité qui sont des garanties de paix dans la famille, la société, la vie nationale et internationale.

C. W.

Le désarmement moral, vaste sujet que celui-là, parce qu'il implique, pour être fidèle à son nom, un changement dans tous les esprits, un changement dans toutes les attitudes, aussi bien des individus que des gouvernements, et une réorganisation du monde sur de nouvelles bases, c'est-à-dire une nouvelle conception des relations internationales.

Que l'on nous comprenne bien ici et que l'on ne confonde pas le nationalisme avec le patriotisme, qui est tout différent, qui est constitué par l'essence des relations de l'individu avec son milieu, et qui, en apportant la contribution d'un pays à la culture générale constitue la base de l'idée internationale.

Quelle est la situation actuelle du monde ? Une paralysie générale. Comment y remédier ? Nous l'avons dit, par un changement radical dans notre attitude. Par le désarmement moral qui est une des formes de l'organisation de la paix.

E. Gd. 11 juin 1932.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.